

PALATINE TAUX VARIABLE

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2020

PALATINE TAUX VARIABLE

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES LIBELLES EN EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2020

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : jusqu'à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Euribor 3 Mois sur l'horizon de placement recommandé de 2 ans. Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire sans contrainte de notation et de maturité. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et de taux. La part des émetteurs jugés de qualité « spéculative » est limitée à 20 % de l'actif net.

La stratégie d'investissement s'appuie plus particulièrement sur des instruments à taux variable mais également sur des instruments à taux fixe swappés pour revenir à une indexation taux variable et sur des titres indexés sur l'inflation.

L'indicateur de comparaison a posteriori est l'indice Euribor 3Mois.

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -1 et +3.

La gestion est active et la répartition des investissements varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra également exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat est alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée de ce jour.

Durée de placement recommandée : 2 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'EURIBOR 3 MOIS (Euro Interbank Offered Rate) est le taux interbancaire offert par les banques représentatives de la zone euro pour la rémunération des dépôts sur une durée de 3 mois.

Ce taux est publié quotidiennement par la Fédération bancaire de l'Union Européenne (FBE ou EBF en anglais). Cependant au sens du règlement UE 2016/1011, la FBE est administrateur du taux en tant qu'indicateur de référence mais n'est pas inscrite au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France.
<https://www.banque-france.fr/statistiques/taux-et-cours/taux-interbancaires>

Le fonds n'est ni indiciel ni à référence indiciel et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon de deux ans. La société de gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils ne subiront pas de moins-values par rapport à leurs investissements dans le FCP. Les risques encourus par les porteurs sont principalement liés à la classification de PALATINE TAUX VARIABLE en OPCVM « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » et sont repris ci-après : la matérialisation d'un risque pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : le FCP peut, à tout moment, être exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque de crédit : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser, voire devenir nulle et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Le FCP peut être exposé, dans la limite de 20% de l'actif net, au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : les titres spéculatifs dans lesquels l'OPCVM est investi peuvent présenter une liquidité restreinte. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change : le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du fonds peut baisser du fait de l'évolution des cours des devises autres que l'euro. Ce risque reste accessoire, le risque de change supporté étant de 2 % maximum.

Risque de contrepartie : le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié au recours aux dérivés : le FCP peut avoir recours à des dérivés ce qui peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels il est investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de taux. Il existe un risque que le FCP ne soit pas, à tout moment, investi sur les marchés de taux les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les titres de créances les plus performants.

La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque juridique : l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres peut entraîner un risque juridique notamment relatif aux contrats conclus. Le FCP est susceptible de subir un certain nombre de risques inhabituels notamment une législation contradictoire, le manque de clarté ou le non respect de la réglementation par d'autres acteurs du marché.

Risque opérationnel : l'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a ébranlé le monde et les marchés. En effet, celle-ci a engendré une perte de confiance majeure, qui s'est traduite par un écartement des spreads de crédit et une perte de liquidité. Les différents Etats touchés par cette crise ont dû mettre en place des mesures afin de limiter l'impact des confinements sur l'économie.

Les banques centrales, afin de contenir au mieux l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 ont décidé d'assouplir leurs politiques monétaires. Ainsi la BCE a décidé de mettre en place un programme d'achats d'urgence (PEPP) pour un montant de 1 850 milliards d'euros, avec une échéance portée à fin mars 2022. Dans le même temps, l'enveloppe du programme d'achats standard (APP) a été augmentée de 120 milliards d'euros. De plus, des opérations de TLTRO à un taux de -1% ont été initiées et se poursuivront jusqu'en juin 2022. Du côté de la FED, une des mesures majeures annoncée par J. Powell a été la baisse de 1 point des taux directeurs des Fed Funds qui sont désormais dans la fourchette 0,25%/0,75%. Ceux-ci devraient rester inchangés tant que la reprise économique ne sera pas complète.

Dans le même temps, la FED a relancé son programme de Quantitative Easing, sans aucune limite avec des rachats de 120 milliards de dollars par mois.

En sus des mesures prises par les banques centrales, l'Europe tout comme les Etats-Unis ont pris des mesures afin de limiter l'impact de la crise du Covid-19 sur leur économie. Les 27 pays de l'Union Européenne sont convenus d'un Plan de relance solidaire, d'un montant global de 750 milliards d'euros : 390 milliards d'euros de subventions et 360 milliards d'euros de prêts. Aux Etats-Unis, un plan de relance de 900 milliards de dollars a été ratifié.

Il faut enfin évoquer le Brexit et l'accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume-Uni officialisé à quelques jours seulement de la fin de la période de transition : the deal is done !

Les taux souverains se sont fortement resserrés au cours de l'année. Le 10 ans allemand est ainsi passé de -0,18% à fin décembre 2019 à -0,57% à fin décembre 2020. Le 10 ans français est quant à lui passé de 0,12% à fin décembre 2019 à -0,34% à fin décembre 2020. Le taux américain à 10 ans s'est fortement resserré, à 0,92%, suite à la baisse des taux directeurs américains. Les taux souverains italiens ont quant à eux été plus chahutés et le taux à 10 ans finit l'année 2020 à 0,54%, contre 1,41% à fin décembre 2019.

Le marché du crédit a été impacté par la crise sanitaire et les indices iTraxx se sont donc écartés. L'iTraxx Main (Investment Grade) est de 48 points en fin d'année 2020 contre 44 points à fin décembre 2019, avec un plus haut à 139 points à la mi-mars. L'iTraxx Xover (High Yield) est monté de 207 points à fin décembre 2019 à 244 points en fin d'année 2020, après un plus haut à 707 points mi-mars. L'année 2020 marque un nouveau record historique pour le marché corporate euro : 504,2 milliards d'euros émis, en progression de 14% par rapport au précédent record inscrit en 2019. La maturité moyenne pondérée des émissions (hors hybrides) est stable à 8,3 ans.

La performance du fonds a été impactée, au cours du 1er trimestre, par l'écartement des spreads de crédit et l'augmentation de l'aversion au risque des investisseurs. On note toutefois que le fonds a bien performé depuis les annonces des banques centrales, leurs mesures ayant poussé les prix des obligations à la hausse et entraîné le resserrement des spreads de crédit. En début d'année, nous avons investi sur un EMTN Eiffage 24 mois – Euribor 3 mois + 55bps. La gestion est restée active sur le marché obligataire, investissant sur des titres comme ASTRAZENEC A 2021, EIB 2022 et 2023 ou encore LVMH 2022. On notera toutefois la baisse des encours sous gestion, qui sont passés de 75 millions d'euros en fin d'année 2019 à 62 millions d'euros à la fin de l'année 2020.

Le FCP Palatine Taux Variable affiche une performance de -0,17% pour la part I et -0,32% pour la part R, contre un indicateur de référence à -0,43%.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Qualité de l'exécution
- Qualité des analyses
- Qualité du conseil
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales
- Confidentialité
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité du back – office
- Traitement des litiges

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

PALATINE TAUX VARIABLE ne prend pas en compte les critères ESG.

Les principaux critères de sélection sont la solidité financière des émetteurs, les caractéristiques des émissions.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables. Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
XS1865072661	THERMO FI Eurib3 08/20 *EUR	Vente d'obligations	31/03/2020	3 000	3 002 400
XS1865072661	THERMO FI Eurib3 08/20 *EUR	Achat d'obligations	31/03/2020	3 000	3 000 600
FR0011637586	EDF 2.25% 27/04/21 *EUR	Achat d'obligations	25/02/2020	28	2 935 272
FR0011637586	EDF 2.25% 27/04/21 *EUR	Vente d'obligations	16/07/2020	28	2 865 151
IT0005185456	CCT Eurib6 15/07/23	Achat d'obligations	03/01/2020	2 500	2 522 326
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Achat parts OPCVM	27/11/2020	2 500	2 515 950
FR0013313269	AUCHAN HLD Eurib3 01/02/20	Vente d'obligations	03/01/2020	25	2 500 475
XS2104969550	EIB 0% 22/01/23 *EUR	Achat d'obligations	14/01/2020	2 000	2 115 840
IT0005137614	CCT Eurib6 15/12/22	Vente d'obligations	27/01/2020	2 000	2 018 480
FR0013482809	LVMH MOET Eurib3 11/02/22 *EUR	Achat d'obligations	05/02/2020	20	2 010 980

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2020 :
- Obligation = 0,96 % de l'actif net
- OPCVM = 9,82 % de l'actif net

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

Philippe Pace

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Expert comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2020**

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT
PALATINE TAUX VARIABLE**

SOCIETE DE GESTION

PALATINE ASSET MANAGEMENT
42, rue d'Anjou
75008 PARIS

DEPOSITAIRE

CACEIS BANK
1-3, place Valhubert
75013 PARIS

Philippe Pace

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Expert comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris

**FCP PALATINE TAUX VARIABLE
PALATINE ASSET MANAGEMENT
42, rue d'Anjou
75008 PARIS**

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement PALATINE TAUX VARIABLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

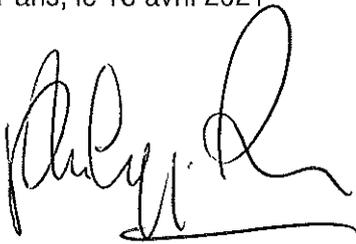
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 avril 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Pace', with a horizontal line underneath.

Philippe PACE,
Commissaire aux comptes,
Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	59 566 176,85	67 088 720,33
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	46 937 257,37	50 554 009,26
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	46 937 257,37	50 554 009,26
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	6 511 177,58	9 512 624,57
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	6 511 177,58	9 512 624,57
Titres de créances négo­cia­bles	6 511 177,58	9 512 624,57
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 117 741,90	7 022 086,50
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 117 741,90	7 022 086,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 878,89	2 263,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 878,89	2 263,00
COMPTES FINANCIERS	2 929 423,47	7 531 863,97
Liquidités	2 929 423,47	7 531 863,97
TOTAL DE L'ACTIF	62 497 479,21	74 622 847,30

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	62 516 486,39	74 690 241,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-148 939,43	-288 690,22
Résultat de l'exercice (a,b)	-78 473,49	169 363,53
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	62 289 073,47	74 570 914,78
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	208 405,74	51 932,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	208 405,74	51 932,52
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	62 497 479,21	74 622 847,30

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,66
Produits sur obligations et valeurs assimilées	294 049,74	180 499,95
Produits sur titres de créances	29 612,33	13 316,35
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	323 662,07	193 816,96
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	13 239,87	18 171,02
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	13 239,87	18 171,02
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	310 422,20	175 645,94
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	406 160,54	176 670,11
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-95 738,34	-1 024,17
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	17 264,85	170 387,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-78 473,49	169 363,53

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010474577 - PALATINE TAUX VARIABLE I : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR0010433185 - PALATINE TAUX VARIABLE R : Taux de frais maximum de 1,20% TTC

Commissions de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indice Euribor 3 Mois + 60 bps. L'Euribor 3M est publié quotidiennement par la Fédération Bancaire de l'UE (FBE). La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

- Si la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indicateur de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence + 60 bps.

- Si la performance du FCP est positive mais inférieure à celle de l'indicateur de référence défini ci-dessus (sous performance), la part variable fera l'objet d'une reprise sur provision.

- Si la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle (aucun calcul de commission).

- Méthode de calcul de la commission de surperformance : méthode de la provision quotidienne dite variation quotidienne. Si la performance du FCP, **depuis la VL précédente**, est positive et supérieure à celle de l'indicateur de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à celle de l'indicateur de référence (les deux performances étant positives) entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

De plus, avec la méthode de variation quotidienne, qui atténue l'effet volume, aucune surperformance sur les rachats n'étant prélevée, il n'y a pas de provision relative aux rachats acquise à la société de gestion.

La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est adossée à l'exercice comptable du fonds, soit une période de 12 mois. Ainsi, la commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'à la clôture de l'exercice comptable.

La commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts PALATINE TAUX VARIABLE I	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE TAUX VARIABLE R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	74 570 914,78	7 516 335,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	28 192 586,27	97 584 411,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-40 136 526,35	-30 592 820,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	105 951,32	47 743,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-289 782,31	-63 617,37
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-58 331,90	79 885,69
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	22 441,50	80 773,40
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-80 773,40	-887,71
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-95 738,34	-1 024,17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	62 289 073,47	74 570 914,78

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	45 429 285,49	72,93
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 507 971,88	2,42
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	46 937 257,37	75,35
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	3 003 613,50	4,82
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	3 507 564,08	5,63
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	6 511 177,58	10,45
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 507 971,88	2,42	3 125 553,86	5,02	42 303 731,63	67,92	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	6 511 177,58	10,45	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 929 423,47	4,70
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 103 183,50	6,59	22 201 926,14	35,64	20 632 147,73	33,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	4 507 694,58	7,24	2 003 483,00	3,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 929 423,47	4,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	1 878,89
TOTAL DES CRÉANCES		1 878,89
DETTES		
	Frais de gestion fixe	18 251,54
	Frais de gestion variable	190 154,20
TOTAL DES DETTES		208 405,74
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-206 526,85

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE TAUX VARIABLE I		
Parts souscrites durant l'exercice	612,000	12 646 152,82
Parts rachetées durant l'exercice	-978,391	-20 135 556,63
Solde net des souscriptions/rachats	-366,391	-7 489 403,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	911,714	
Part PALATINE TAUX VARIABLE R		
Parts souscrites durant l'exercice	37 623,55	15 546 433,45
Parts rachetées durant l'exercice	-48 568,95	-20 000 969,72
Solde net des souscriptions/rachats	-10 945,40	-4 454 536,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	105 297,17	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE TAUX VARIABLE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE TAUX VARIABLE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts PALATINE TAUX VARIABLE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	55 133,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables	69 380,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE TAUX VARIABLE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	191 871,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables	89 774,89
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			600 000,00
	FR0010405894	NATIXIS EUAR10+0.0% 15-12-21	600 000,00
TCN			0,00
OPC			6 117 741,90
	FR0000299877	PALATINE INSTITUTIONS	382 344,90
	FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	5 735 397,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			6 717 741,90

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-78 473,49	169 363,53
Total	-78 473,49	169 363,53

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE TAUX VARIABLE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 088,49	93 277,92
Total	-3 088,49	93 277,92

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE TAUX VARIABLE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-75 385,00	76 085,61
Total	-75 385,00	76 085,61

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-148 939,43	-288 690,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-148 939,43	-288 690,22

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE TAUX VARIABLE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-44 983,63	-102 204,15
Total	-44 983,63	-102 204,15

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE TAUX VARIABLE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-103 955,80	-186 486,07
Total	-103 955,80	-186 486,07

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	6 373 412,66	6 614 147,52	7 516 335,07	74 570 914,78	62 289 073,47
Parts GERER MONETAIRE INSTITUTIONNELLE EUR					
Actif net	387 476,15	386 093,30	385 128,03	0,00	0,00
Nombre de titres	4	4	4	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	96 869,03	96 523,32	96 282,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-131,37	-1 175,11	-1 760,57	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-84,55	852,62	1 483,34	0,00	0,00
Parts PALATINE TAUX VARIABLE I EUR					
Actif net	5 490 570,92	5 842 318,51	6 777 576,35	26 433 741,46	18 824 912,40
Nombre de titres	264,887	282,866	328,971	1 278,105	911,714
Valeur liquidative unitaire	20 727,97	20 654,01	20 602,35	20 681,97	20 647,82
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-28,11	-251,44	-376,72	-79,96	-49,33
Capitalisation unitaire sur résultat	-18,07	182,46	317,38	72,98	-3,38
Parts PALATINE TAUX VARIABLE R EUR					
Actif net	495 365,59	385 735,71	353 630,69	48 137 173,32	43 464 161,07
Nombre de titres	1 191,23	930,92	855,58	116 242,57	105 297,17
Valeur liquidative unitaire	415,84	414,35	413,32	414,10	412,77
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,56	-5,04	-7,55	-1,60	-0,98
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,36	3,66	6,36	0,65	-0,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
VOLKSWAGEN BANK E3R+0.42% 15-06-21	EUR	400 000	400 508,00	0,64
VOLKSWAGEN BANK E3R+1.47% 01-08-22	EUR	500 000	508 971,39	0,82
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG E3R+0.8% 15-02-21	EUR	200 000	200 233,72	0,32
VOLKSWAGEN LEASING E3R+0.45% 06-07-21	EUR	400 000	400 512,00	0,64
TOTAL ALLEMAGNE			1 510 225,11	2,42
ETATS-UNIS				
BAT CAPITAL E3R+0.5% 16-08-21	EUR	1 960 000	1 962 440,20	3,15
FIDELITY NATL. INFORMATION SCES E3R+0.4% 21-05-21	EUR	1 500 000	1 501 012,50	2,41
FORD MOTOR CREDIT E3R+0.43% 14-05-21	EUR	500 000	498 020,00	0,80
GENERAL MOTORS FINANCIAL E3R+0.55% 26-03-22	EUR	600 000	599 356,20	0,96
GENERAL MOTORS FINANCIAL E3R+0.68% 10-05-21	EUR	1 000 000	1 001 134,78	1,61
GOLD SACH GR E3R+0.55% 21-04-23	EUR	2 000 000	2 005 413,11	3,22
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE E3R+0.4% 21-05-21	EUR	200 000	200 399,00	0,32
TOTAL ETATS-UNIS			7 767 775,79	12,47
FRANCE				
ALD E3R+0.34% 26-02-21 EMTN	EUR	800 000	800 364,00	1,29
CARREFOUR BQ E3R+0.62% 15-06-22	EUR	900 000	902 798,93	1,45
CARREFOUR BQ E3R+0.65% 12-09-23	EUR	1 000 000	1 006 043,56	1,62
C E3R+0.68% 20-04-21 EMTN	EUR	200 000	200 136,15	0,32
EUTELT 1.125% 23-06-21	EUR	700 000	706 167,77	1,13
FRAN E3R+0.57% 28-06-21	EUR	2 700 000	2 705 147,40	4,34
LVMH MOET HENNESSY E3R+0.2% 11-02-22	EUR	2 000 000	2 007 550,00	3,22
NATIXIS EUAR10+0.0% 15-12-21	EUR	600 000	600 000,00	0,96
RENAULT CREDIT INTL. BANQUE E3R+0.67% 14-03-22	EUR	1 300 000	1 303 082,01	2,09
SG E3R+0.65% 06-09-21 EMTN	EUR	1 000 000	1 004 289,08	1,61
SG E3R+0.85% 01-04-22 EMTN	EUR	2 000 000	2 016 647,17	3,24
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.6% 08-10-21	EUR	2 000 000	2 003 459,51	3,22
TOTAL FRANCE			15 255 685,58	24,49
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.33% 17-06-21	EUR	1 500 000	1 501 740,00	2,41
TOTAL IRLANDE			1 501 740,00	2,41
ITALIE				
ISPIM 0 02/28/21	EUR	1 500 000	1 502 053,85	2,41
ITAL C E6R+0.7% 15-07-23	EUR	1 500 000	1 521 733,00	2,44
SANPAOLO IMI TV06-1021	EUR	1 500 000	1 499 250,00	2,41
TOTAL ITALIE			4 523 036,85	7,26
JAPON				
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP E3R+0.45% 14-06-22	EUR	600 000	603 126,00	0,97
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD E3R 21-11-22	EUR	2 000 000	2 032 072,50	3,26
TOTAL JAPON			2 635 198,50	4,23
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT OISEST+2.0% 10-10-22	EUR	1 000 000	1 037 925,86	1,67
BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT OISEST+2.0% 22-01-23	EUR	2 000 000	2 087 628,00	3,35
TOTAL LUXEMBOURG			3 125 553,86	5,02
PAYS-BAS				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DIGITAL DUTCH FINCO BV E3R+0.48% 23-09-22	EUR	2 000 000	2 005 480,00	3,22
LEASEPLAN CORPORATION NV E3R+0.5% 25-01-21	EUR	600 000	600 039,00	0,96
TOTAL PAYS-BAS			2 605 519,00	4,18
ROYAUME-UNI				
ASTRAZE 0.25% 12-05-21 EMTN	EUR	800 000	801 804,11	1,29
GSK CAP E3R+0.6% 23-09-21 EMTN	EUR	1 500 000	1 504 836,83	2,42
NATWEST MKTS E3R+0.72% 18-06-21	EUR	1 600 000	1 604 352,00	2,58
NATWEST MKTS E3R+0.9% 27-09-21	EUR	500 000	502 754,81	0,81
WPP FINANCE 2013 E3R+0.45% 20-03-22	EUR	1 000 000	994 320,00	1,59
TOTAL ROYAUME-UNI			5 408 067,75	8,69
SUEDE				
SCANIA CV AB E3R+0.45% 17-03-21	EUR	700 000	700 395,50	1,13
SCANIA CV AB E3R+0.5% 10-12-21	EUR	1 200 000	1 202 628,00	1,93
VOLVO TREASURY AB E3R+0.52% 08-02-21	EUR	300 000	300 097,43	0,48
VOLVO TREASURY AB E3R+0.65% 01-11-21	EUR	400 000	401 334,00	0,64
TOTAL SUEDE			2 604 454,93	4,18
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			46 937 257,37	75,35
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			46 937 257,37	75,35
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ALTA E3R+0.55% 05-08-21	EUR	1 500 000	1 502 621,25	2,42
ALTAREIT E3R+0.8 030621	EUR	1 500 000	1 504 081,08	2,41
GROUPE EIFFAGE 310122 E3R+0.65	EUR	2 000 000	2 003 483,00	3,22
ORAN B E3R+0.8% 12-04-21	EUR	1 500 000	1 500 992,25	2,41
TOTAL FRANCE			6 511 177,58	10,46
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			6 511 177,58	10,46
TOTAL Titres de créances			6 511 177,58	10,46
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	150	382 344,90	0,61
PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	EUR	5 700	5 735 397,00	9,21
TOTAL FRANCE			6 117 741,90	9,82
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 117 741,90	9,82
TOTAL Organismes de placement collectif			6 117 741,90	9,82
Créances			1 878,89	0,00
Dettes			-208 405,74	-0,33
Comptes financiers			2 929 423,47	4,70
Actif net			62 289 073,47	100,00

Parts PALATINE TAUX VARIABLE I	EUR	911,714	20 647,82
Parts PALATINE TAUX VARIABLE R	EUR	105 297,17	412,77